



Compte rendu - Plénière Le Lac – La Crouzillère – L'Épan – La Bareusie – Beaulieu – Sainterie – L'Épend

30 octobre 2018

Monsieur le Maire a débuté la séance en saluant la présence des élus du Conseil municipal. Il a évoqué la sensibilité particulière que les habitants peuvent avoir pour leur quartier, l'importance de comprendre le point de vue des habitants et l'intérêt des Conseils de quartier.

Monsieur le Maire a souhaité évoquer les sujets qui préoccupent les habitants du quartier :

- Le déploiement de la fibre dans le quartier : Monsieur le Maire a rappelé qu'un plan avait été signé entre Tours Métropole Val de Loire et Orange afin d'établir la fibre sur le territoire d'ici 2020. Il a précisé que certaines zones de l'agglomération et de la ville de Joué-lès-Tours étaient plus faciles à déployer (exemple : les grands ensembles et l'habitat collectif) et a rappelé la difficulté pour les zones où les lignes sont aériennes ainsi que la différence entre « être adressable/éligible » et « être raccordable ». Le raccordement impliquant par exemple du génie civil. Il a aussi évoqué avoir conscience des problèmes de débit internet simple dans certains quartiers comme l'Epend ou l'Epan,
- Les circuits de bus considérés trop peu présents dans les parties excentrées du quartier : Monsieur le Maire a expliqué que la délégation de service public arrivait à son terme à la fin de l'année 2018, qu'elle serait revue pour le 1^{er} janvier 2019 mais que les circuits ne pourraient être modifiés réellement que pour la rentrée 2019/2020. Il a précisé qu'une option était envisagée pour un passage par l'Espace Malraux,
- Les plantations du périphérique : Monsieur le Maire avait promis de travailler sur ce dossier, 100 000€ ont pu être votés à la Métropole pour financer ces plantations. Une réunion publique sera organisée pour les riverains le 22 novembre à 19h00 en salle Acajou à l'Espace Clos Neuf,
- Les travaux rue Paul Fort et Georges Courteline : Monsieur le Maire a expliqué son objectif de casser la vitesse et a annoncé son souhait de réfection de voirie,
- L'impatience comprise de Monsieur le Maire sur les demandes des habitants : Monsieur le Maire a souhaité informer l'assistance que la ville faisait au mieux pour répondre aux demandes,
- La problématique des rues privées et des rues publiques, notamment quand la ville est intervenue dans une rue privée en refaisant par exemple l'éclairage public. Monsieur le Maire a précisé la complexité des rétrocessions de voiries dont les délibérations ont été prises, pour certaines, il y a des années, mais dont l'acte à l'euro symbolique est encore « bloqué » chez le Notaire. Il a évoqué le cas de la rue Michel Ange et a rappelé que la ville investissait 4 millions d'€ sur la voirie à Joué-lès-Tours, que la ville avait grandi dans les

années 70 et qu'il fallait désormais faire avec un patrimoine de voirie vieillissant et plus adapté aux modes de vie,

- Les herbes folles sur les trottoirs : Monsieur le Maire a précisé que ce travail ne pouvait être fait que manuellement, que les produits phytosanitaires n'étant plus présents dans les sols, la nature a repris ses droits, il a appelé à une certaine bienveillance car faire enlever les herbes folles de tous les quartiers demande beaucoup de temps,

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, Adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'investissement des membres du bureau de Conseil de quartier du Lac et a souhaité rappeler l'utilité des Conseils de quartier dans la vie démocratique de Joué-lès-Tours en invitant notamment les personnes présentes à s'inscrire au bureau de Conseil de quartier. Il a aussi voulu remercier les habitants du quartier dans le dossier de la reprise de l'Hôtel Ariane. Il a informé les membres présents que si la ville avait des informations sur le devenir de ce site, il informerait au fur et à mesure les habitants.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis rappelé l'organisation des Conseils de quartier et souhaité faire un focus sur leur dynamisme. Depuis 2014, les bureaux se développent et atteignent une moyenne de 50 membres par bureau, preuve de la bonne santé de la démocratie locale.

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les Conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Un travail sur les marquages au sol dans les quartiers pour améliorer la sécurité,
- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a ensuite pu énumérer les illustrations du travail des bureaux et les réalisations faites notamment dans les autres quartiers avec pour objectifs :

- Améliorer le quotidien (marquage de bandes jaunes rue du Petit Paris à l'Alouette pour empêcher le stationnement)
- Améliorer la sécurité (création d'un stop rue de Freyssinet à la place d'une priorité à droite dans le quartier Joué Sud),
- Permettre des aménagements de l'espace public (aménagement de local poubelles sur le parking Marcel Cerdan à Joué centre), etc.

Madame TUROT a souhaité ensuite évoquer le dispositif Monalisa, porté par Monsieur Serge CANADELL (Conseiller délégué aux Aînés et Président du Conseil de quartier Rabière) au sein du Conseil municipal de Joué-lès-Tours. Elle a rappelé l'utilité de cette politique qui permet de visiter des personnes âgées isolées et ce notamment grâce à 23 bénévoles, membre du Conseil des Aînés de Joué-lès-Tours (9 membres) et du monde associatif.

Elle a ensuite abordé le sujet du dispositif « Voisins Vigilants » mis en place grâce aux bureaux de Conseil de quartier dans trois quartiers dont la Vallée Violette, au Morier et notamment dans le quartier du Lac.

Madame TUROT a poursuivi sa présentation en évoquant les actions menées par la ville, en collaboration avec les Conseils des Aînés, des Enfants et de Quartier pour la propreté dans la ville : actions de sensibilisation contre les dépôts sauvages.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux bureaux : Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme et Cadre de vie) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1^{er} Adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, Arnault BERTRAND (Conseiller municipal et

Président du Conseil de quartier Joué Sud) pour le projet de construction des 2 gymnases, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers.

Madame TUROT a fait un point d'actualité sur le Conseil des Aînés qui a fait son séminaire de rentrée le 27 septembre dernier, et le Conseil des Enfants dont l'installation des nouveaux élus s'est faite dernièrement.

Madame TUROT a souhaité remercier les membres actifs du bureau du Lac ainsi que les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Jean-Claude DROUET qui a ainsi pu présenter son bureau de Conseil de quartier, composé de 34 membres et faisant 5 réunions de bureau dans l'année avec notamment un repas partagé au Château des Bretonnières.

Monsieur DROUET a énuméré les travaux faits à l'initiative du bureau :

- Réfection des allées piétonnes autour du lac des Bretonnières pour un coût de 265 000€,
- Mise en place d'une zone 30km/h rue de la Tourmaline,
- Mise en place d'une zone 30km/h avenue du Lac,
- Pose d'une résine et d'yeux de chat sur les ilots centraux de l'avenue du lac,
- Dénomination des allées du Lac,
- Pose des panneaux « Voisins vigilants » rue Georges Courteline et Avenue du Lac,
- Aménagement du Jardin des Pommiers : création d'une aire de jeux de 6 mois – 2 ans,
- Travail de concertation avec Jacques PACOUIL, Conseiller municipal sur « se repérer à Joué-lès-Tours », étude de la signalétique des bâtiments communaux,
- Etude de l'ensemble des bureaux de Conseils de quartier sur le devenir de la rue Aristide Briand dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Joué-lès-Tours,
- Intervention de Lionel AUDIGER le 11 janvier 2018 sur la thématique de la sécurité,
- Présentation du nouveau site internet par Vincent TELEGA, 1^{er} Adjoint, le 5 juillet 2018,

Puis Monsieur DROUET a évoqué les projets en cours :

- Marquages de places de stationnement rue Raphaël,
- Pose d'une nouvelle borne canine à l'aire de jeux rue Georges Courteline et rue Paul Fort,

Monsieur le Maire a ensuite repris la parole pour énumérer les travaux faits par la ville dans le quartier du Lac :

- Trottoirs rue de la Chaumette et marquage du stationnement sur 400 mètres linéaires pour 100 000€,
- Reprise des trottoirs rue Gustave Eiffel,
- Reprise des trottoirs rue Paul Fort : 142 000€,
- Chaussée et aménagement de la circulation de la rue de la Sainterie sur 360 mètres linéaires pour 90 000€,
- Busage du fossé et aménagement de l'accotement de la rue du Général Leclerc : 30 000€,
- Abaissement de la limitation de vitesse sur le boulevard des Bretonnières de 70km/h à 50 km /h,
- Création du giratoire Porte de Villandry avec la collaboration de Tours Métropole Val de Loire,

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Demande sur le centre-ville de Joué-lès-Tours concernant le carrefour de la rue de Chantepie et de la rue du Comte de Mons (manque de visibilité) : Monsieur le Maire a expliqué que les plantations présentes servaient à diminuer la vitesse,

- Demande sur le stationnement devant la Boulangerie Nardeux et le fleuriste sur le boulevard Jean Jaurès : Monsieur le Maire a expliqué être attentif mais cependant pas prêt à supprimer les arbres présents devant,
- La vitesse excessive des automobilistes sur l'avenue du Lac et notamment près de la passerelle : Monsieur le Maire a expliqué que plusieurs solutions avaient été envisagées mais que pour le moment, la solution optimale n'avait pas été trouvée,
- Demande sur la règle prévalant pour le stationnement à Joué-lès-Tours : Monsieur le Maire a répondu que le stationnement bilatéral par quinzaine primait, et s'est engagé à faire figurer la règle dans un prochain Joué Ma Ville,
- Demande concernant la réfection d'une partie de la rue des Erables : Monsieur le Maire a annoncé que cette partie serait remise au planning du service voirie,
- Remerciements concernant la Brigade Ville Propre, demande s'il serait possible d'intervenir auprès du CFA pour faire passer des messages auprès de certains jeunes qui y sont apprentis et qui après leur déjeuner jettent leurs déchets : Monsieur le Maire s'est engagé à prendre de nouveau attache avec le CFA afin de faire passer le message, Monsieur le Maire a rappelé que la Brigade Ville propre avait parcouru 18 000km en restant sur le territoire jocondien et ce, sur une année seulement,
- Demande du devenir du terrain à côté de la gare de Joué-lès-Tours : Monsieur le Maire a rappelé que ce terrain était privé et que la ville avait déjà réussi à faire détruire le bâtiment dangereux qui se situait dessus mais qu'elle ne pouvait pas donner plus de prérogatives et connaître son devenir,
- Remerciements concernant la réactivité des services de la ville dans le cadre de la destruction des nids de frelons asiatiques,
- Demande concernant la réouverture du skatepark fermé près du lac des Bretonnières : Monsieur le Maire a répondu qu'il serait réparé prochainement,
- Suite à l'annonce de l'installation du Burger King prochainement sur un des terrains de Michelin, demande si la ville souhaite un projet d'une autre dimension autour du lac des Bretonnières : Monsieur le Maire a annoncé que la ville n'envisageait pas de projet pour le moment,
- Demande sur le devenir d'Aldi, rumeurs comme quoi il allait fermer, et manque de commerces : Monsieur le Maire a assuré qu'il y aurait bien un boulanger à la Grange et que le magasin Aldi n'avait pas pu trouver d'accord avec les gérants de Leclerc à l'Alouette,
- Demande si le Joué Ma Ville pourrait être imprimé sur du papier recyclé : Monsieur le Maire a expliqué que la tentative avait été faite mais que le rendu des couleurs n'était pas bon.

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de Conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.